



MARCHE DES PEUPLES POUR LA TERRE MÈRE Le mouvement d'opposition à l'oléoduc traverse la région, direction Kanesatake

Après un arrêt à Saint-Pierre, les marcheurs ont repris
la route, traversant la municipalité de Saint-François
en y livrant leur message. pp. 6-7

Photo: Jean Dominique Rousseau



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **19 juin 2014.**

ADMINISTRATEURS

| | | |
|-------------------|----------------|----------|
| Réjean Pellertin | Président | 259-7623 |
| Raynald Laflamme | Vice-président | 717-2659 |
| Nicole L. Couture | Secrétaire | 259-7884 |
| Camille Laliberté | Trésorier | 259-2210 |

DIRECTEURS

| | |
|-------------------------|----------|
| Jean Dominique Rousseau | 472-0665 |
| Sylvie Allaire | 472-0559 |
| Lorraine Lamonde | 259-2433 |

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications
Culture
et Communications*

Québec 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

| | Coût mensuel | Coût annuel |
|-----------------------------|--------------|-------------|
| Carte d'affaires | 45,00\$ | 240,00\$ |
| 1/4 page | 55,00\$ | 355,00\$ |
| 1/2 page | 95,00\$ | 595,00\$ |
| 1 page | 115,00\$ | 1060,00\$ |
| Bandeau 1 ^{re} | 115,00\$ | 1060,00\$ |
| 1/2 bandeau 1 ^{re} | 85,00 | 635,00\$ |
| Petite annonce | 3,00\$ | |

ABONNEMENT

| | | |
|-----------|--------|---------|
| Extérieur | 4,00\$ | 35,00\$ |
| USA | 5,00\$ | 45,00\$ |

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Ambulance..... | 911 |
| CLSC Antoine-Rivard | 418-248-2572 |
| Feu | 911 |
| Municipalité..... | 418-259-7228 |
| Centre anti-poison du Québec..... | 1-800-463-5060 |
| Tel-Jeunes | 1-800-263-2266 |

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'équipe de badminton de l'école La Francolière.



Photo: Gracieuseté AMECQ

SOMMAIRE

Sport et loisirs recrute!.....4
 Lancement d'un règlement municipal sur la protection des territoires et de l'environnement des municipalités traversées par un oléoduc.....5
 Appel à tous pour la messe des jubilaires.....5
 Marche des Peuples pour la Terre Mère.....6-7
 Le CLD de la MRC de Montmagny présente son bilan 2013.....9-10
 Assemblée générale du cercle de Fermières.....10
 La formule brunch pour présenter l'exposition locale des Fermières.....11
 La chronique du pompier.....12
 Artisanat jeunesse: le bracelet brésilien obtient la faveur des jeunes.....13
 Défi Gratte-ciel Scott Safety: Mission accomplie pour Danik Goupil et son équipe.....15
 Attention à la vitesse excessive.....16
 Les belles prennent la pause.....16
 de bric et de broc.....18-19
 Soirée dansante aux Loisirs.....20
 Activité familiale en vélo!.....20
 Invitation au baseball participation.....20
 Dek hockey pour les 9-12 ans.....20
 Francolière: L'école, c'est du sport.....22
 Francolière: Cueillette de bouteilles: un franc succès.....22
 Francolière: Un auteur vient nous visiter.....23
 Francolière: Des sorties pour les élèves.....23
 Francolière: Entrevue avec l'infirmière scolaire Nathalie Bernier.....23
 Les Débrouillards.....24
 Pensée positive.....25
 Sudoku.....25
 Mot caché.....25
 Au fil des jours.....26
 Joignez le club des 100.....27
 L'Écho municipal.....8 pages

L'Écho de Saint-François était du nombre des récipiendaires de la presse communautaire québécois, le 26 avril dernier lors des Grands Prix de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

L'Écho de Saint-François à nouveau primé

Avec un 3^e prix ex-aequo dans la catégorie Nouvelle pour son texte *Une tragédie qui a secoué toute une communauté* (décembre 2013), le journaliste Raynald Laflamme a permis au journal communautaire *L'Écho de Saint-François* d'être récompensé dans le domaine de la presse communautaire québécoise. Le journal était finaliste dans deux autres catégories. Dans la catégorie Entrevue avec un texte signé Raynald Laflamme: *Le choc passé le nouveau maire mesure pleinement le rôle que lui a confié la population* (décembre 2013). Dans la catégorie Photo, pour un instantané paru en juin 2013 sous la couverture *Les rencontres du Salon du livre de Québec (Géronimo/Jeanne)* soulignant la visite des élèves de la Francolière à ce salon. Pour l'édition 2014, 11 prix ont été décernés à autant de lauréats pour leur remarquable travail et leur capacité de se distinguer dans le domaine de la presse communautaire québécoise. Le titre de Journal communautaire de l'année a été décerné au journal *Le Tour des Ponts* de Saint-Anselme, nos voisins de Bellechasse. Félicitations à Sylvie Gourde qui y oeuvrent depuis plus de 25 ans. Les prix ont été remis dans le cadre de 33^e congrès annuel de l'Association qui s'est tenu à Trois-Rivières le 26 avril dernier. ☉

QUAND ÇA CHAUFFE...

La Coop
Rivière-du-Sud

34, Ch. St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

LE PROGRAMME COMBO POUR VOS ENSILAGES

Vous venez de remplir le silo. Après quelques jours, l'ensilage chauffe à la reprise et dans la mangeoire.

Détérioration

LA SOLUTION

Le pouvoir combiné de l'acide et l'inoculant.

Sport et loisirs recrute!

Si vous désirez relever de nouveaux défis et vous impliquer afin d'organiser de belles activités, le comité Sport et loisir de Saint-François est actuellement à la recherche de nouveaux membres. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, veuillez communiquer de jour avec Mme Sylvie Allaire au 418 472-0559 ou de soir avec M. Jean-Pierre Laflamme au 418 259-2650. Merci pour future implication. ☺

Source: Le comité Sport et loisirs



GARAGESERVICES
Mario Tech Inc
MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale



*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Labrie Me Théberge



Garant

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Lancement d'un règlement municipal sur la protection des territoires et de l'environnement des municipalités traversées par un oléoduc

Le samedi 12 avril, à L'Islet, un projet de règlement municipal sur les pipelines terrestres a été présenté à une dizaine de comités de citoyens opposés au projet Énergie Est de TransCanada provenant de diverses régions du Québec. Cette proposition de règlement municipal a été élaborée par un collectif de juristes spécialisés en droit constitutionnel, en droit municipal et en droit de l'environnement, sous la direction du juriste et sociologue Richard E. Langelier.

Ce projet de règlement vise à permettre aux municipalités d'utiliser les compétences légales dont elles disposent pour pallier les conséquences négatives pouvant résulter du passage d'oléoducs sur leur territoire. En substance, le projet de règlement prévoit l'obligation pour les entreprises pipelinières d'obtenir un permis municipal en respectant plusieurs obligations, dont les suivantes.

- ◀ Le dépôt d'une sûreté d'un montant minimal de 10 millions de dollars pour faire en sorte que les résidents d'une municipalité n'aient pas à assumer les conséquences financières d'un éventuel déversement.
- ◀ La formation, deux fois par année, des premiers répondants et pompiers, aux frais de la société pipelinière.
- ◀ L'élaboration, en collaboration avec la communauté locale, d'un plan d'urgence pour faire face à toute situation problématique.
- ◀ L'engagement à informer sans délai la municipalité de tout déversement ainsi que de toute modification aux produits transportés.

On y retrouve également une clause précisant que tout déversement de pétrole ou fuite de gaz survenant sur le territoire de la municipalité et dans un périmètre de deux kilomètres autour de l'installation pipelinière sera présumé avoir été causé par l'installation (canalisation ou autres, incluant tout l'équipement des stations de pompage). L'entreprise, et non la municipalité, aurait donc à démontrer qu'elle n'est pas responsable du déversement ou de la fuite.

Les comités de citoyens présents à cette rencontre se sont engagés à faire la promotion de ce règlement auprès des citoyens et des élus de leur municipalité. Ces comités sont membres du Regroupement interrégional gaz de schiste de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) et s'opposent à l'exploration, l'exploitation et le transport des hydrocarbures non conventionnels, incluant le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada et l'inversion de la ligne 9B de l'oléoduc d'Enbridge.

Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le comité STOP Oléoduc Montmagny-L'Islet, courriel: stop.oleoduc.ml@gmail.com. Pour en savoir davantage, suivez STOP oléoduc Montmagny-L'Islet: www.facebook.com/STOPoleoducMontmagnyLIslet; www.stopoleoduc.org ou consultez le site du Regroupement interrégional gaz de schistes de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL): www.regroupeementgazdeschiste.com/?page=communiques ☉

Source: STOP oléoduc Montmagny-L'Islet



Appel à tous pour la messe des jubilaires

Le dimanche 29 juin à 10h30, les filles et les garçons de Saint-François qui ont encore le bonheur d'être ensemble et qui célèbrent cette année l'un ou l'autre de ces anniversaires de mariage: **65 ans, 60 ans, 55 ans, 50 ans, 45 ans, 40 ans, 35 ans, 30 ans, 25 ans** sont conviés à une célébration eucharistique en leur honneur.

Vous connaissez des parents, des amis qui se sont mariés à l'extérieur et qui seraient heureux de partager la fête avec nous, comme nous ne pouvons les joindre personnellement, faites-le pour nous et nous les accueilleront avec grand plaisir.

Notez cependant que, pour assurer le succès de ces retrouvailles, vous résidents de Saint-François, ainsi que les couples de l'extérieur que vous contacterez, devez déclarer avant le 10 juin votre intention d'y participer. Pour ce faire, veuillez contactez Nicole Gendron au 418-259-2213 ou Rolande Laflamme au 418-259-7949. Vous pouvez laisser votre message en cas de non réponse et nous communiquerons avec vous. ☉

Source: Nicole Gendron

Tel un fil d'Ariane qui s'embobine à contresens du flux pétrolier

✍ par Raynald Laflamme

Parti le 10 mai dernier de Cacouna en vue de rejoindre Kanesatake le 14 juin, un parcours de 700 km, la marche des Peuples pour la Terre Mère, tel un fil d'Ariane qui s'embobine à contresens du flux pétrolier, traverse les mêmes terres, les mêmes paysages champêtres de nos communautés rurales, dans le seul objectif d'élargir le mouvement d'opposition citoyenne au projet de construction d'un oléoduc.

Des initiatives citoyennes dans chacune des régions traversées, le mouvement Stop Oléoduc, avait déjà mis la table au passage des marcheurs en menant la campagne Coule pas chez nous! qui diffuse l'information permettant de comprendre pourquoi le transport de pétrole par Oléoduc sur le territoire n'est pas souhaitable.

Porte-étendard de la cause environnementale au Québec, Steven Guilbault, co-fondateur d'Équiterre, a donné, le jeudi 8 mai, deux jours avant le départ des marcheurs, une rencontre d'information citoyenne sur le projet Oléoduc Énergie Est de la compagnie TransCanada. Devant une salle bien remplie où des sièges ont dû être ajoutés, il a dépeint les problématiques de la présence d'un nouveau pipeline à être construit, de l'Ontario jusqu'à St John au Nouveau-Brunswick, en passant par Cacouna, afin d'acheminer 1,1 million de barils/jour de pétrole, provenant, entre autres, des sables bitumineux de l'Alberta grâce à l'inversion d'un gazoduc.

Avant de donner la parole à Steven Guilbault, un propriétaire terrien du rang du Sault à Saint-Raphél, Denis Allaire, est venu exprimer les préoccupations des propriétaires concernés par la présence d'un pipeline qui traversera leur terre pour acheminer le pétrole vers les ports de Cacouna et St John pour le marché de l'exportation. À défaut de pouvoir stopper sa construction, les propriétaires veulent un tracé respectueux où les préoccupations de chacun seront entendues par TransCanada. Le modèle d'affaire

Les projets de pipeline

- Augmentation de la capacité de transport du pétrole pour l'exportation
 - Keystone XL (USA) = 830,000 barils/jour
 - Énergie Est = 1,100,000 barils/jour
 - Ligne 9(Ont. QC) = 60,000 barils/jour +
 - Northern gateway (BC) = 525,000 barils/jour
 - Trans Mountain (BC) = 590,000 barils/jour +
 - **Total = 3,345,000 barils/jour**
(+ = la production actuelle)

Tableau: gracieuseté Denis Allaire

Une fois le pipeline d'Énergie Est de TransCanada construit, il aura une capacité de transport de 1 100 000 barils/jour qui traverseront les terres de Saint-François vers les marchés de l'exportation.

qui vise l'expropriation d'une emprise à perpétuité allant jusqu'à 30 mètres est questionné. Via l'UPA, les producteurs agricoles ont déjà pris position en faveur de compensations annuelles au lieu d'un versement unique: une question d'équité pour eux avec des redevances justes et équitables. Aussi, la libre circulation sur l'emprise et les contraintes à l'usage du

Les violons d'automne

En catimini, l'automne dernier, TransCanada pipeline a rencontré les propriétaires terriens. La compagnie leur a fait miroiter pour chacun d'eux une compensation financière, dont le montant devait rester secret entre les deux partis. La visite des agents communautaires était assortie d'un discours minimisant les risques pour le transporteur qui se conformera aux des normes fédérales

de sécurité minimisant tout risque pour l'environnement et du peu d'inconvénients qu'ils subiront de la présence du pipeline dans leurs champs. Une discussion récente avec deux propriétaires visés par le tracé a confirmé que le discours de TransCanada est susurrant comme un doux violon à leur oreille.

Les Municipalités visées par le tracé sont au nombre de 13 en Chaudière-Appalaches, dont Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et ses voisines à l'ouest et l'est, Saint-Raphaël et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Elles sont discrètes pour l'instant, encore hypnotisées par les revenus de taxes foncières à prélever sur la présence de l'oléoduc sur leur territoire.



Le tracé projeté de l'oléoduc sciendera des terres agricoles comme celle de Denis Allaire du rang du Sault à Saint-Raphaël (photo montage) limitant la libre circulation sur l'emprise du tracé.

Photo montage: gracieuseté Denis Allaire

sol indisposent les agriculteurs. On laisse entendre que tous les autres usages que ceux restreints par la compagnie devront faire l'objet de permis dérogatoire auprès de l'Office National de l'Énergie, une juridiction fédérale qui en sera le gardien tant que du pétrole y sera acheminé.

Pour l'instant, seule la MRC de L'Islet s'est prononcée en défaveur. Dans quelques décennies à peine, lorsque le pétrole ne coulera plus dans sa veine, l'oléoduc deviendra une juridiction provinciale. Au rythme où les municipalités réclament plus de pouvoir et s'en verront finale-

Marche des Peuples pour la Terre Mère

Tel un fil d'Ariane qui s'embobine à contresens du flux pétrolier



Photo: Jean Dominique Rousseau

Les marcheurs en direction de Saint-Raphaël où le biologiste Simon Arbour les attendait pour les entretenir sur la construction des oléoducs et leur impact sur les rivières.

ment attribué par Québec, contraintes budgétaires aidant, elles pourront aussi hériter, cadeau du provincial, d'obligations liées à la décontamination des sites, dont l'oléoduc. Cette perspective a dû peser dans la prise de position de la MRC voisine.

«C'est un transfert indécent et injuste de richesse, des propriétaires terriens vers les actionnaires et les administrateurs mieux nantis des compagnies pétrolières canadiennes ou étrangères. Pour nous, les propriétaires, cela constitue une expropriation qui devrait se traduire par des redevances justes et équitables, puisque nous serons les premiers gardiens, responsables de la sécurité de l'oléoduc sur nos terres et c'est nous qui en subissons tous les inconvénients et nuisances», de résumer Denis Allaire.

Steven Guilbaut, outre ses tableaux démontant la nouvelle réalité que le Canada est devenu un état pétrolier, a porté le discours des mises en garde des bénéfices économiques pour la province, qui, selon lui, sont au profit des pétrolières et d'intérêts internationaux. De plus, a-t-il lancé, ça retarde l'électrification des transports.

La «mob» au goût des jeunes

Ils sont jeunes, engagés dans la protection de l'environnement et joyeusement en action pour porter le message d'opposition à l'oléoduc. Tout au long de leur parcours, la mob-mobile, une équipe de quelques marcheurs, distribue aux portes le tract *Coule pas chez nous!* tout



Photo: Jean Dominique Rousseau

La Marche des Peuples pour la Terre Mère s'arrêtait à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud le dimanche 18 mai. Le lendemain, fête des Patriotes, le mouvement de sensibilisation citoyenne reprenait la marche en traversant Saint-François sur le chemin de la Rivière-du-Sud où les opposants ont distribué des tracts.

en donnant des compléments d'information aux propriétaires des fermes directement touchés par l'oléoduc.

Le mardi 20 mai, la Marche des Peuples pour la Terre Mère a traversé la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, d'est en ouest, en y livrant son message et en faisant signer la pétition. Plus tard, sur la route, Simon Arbour, un biologiste qui a déjà été très actif au Mouvement des Amis de la Rivière-du-Sud, a partagé avec les marcheurs des informations sur les techniques de construction des oléoducs et les conséquences qu'ils ont sur les rivières.

Le mercredi 21, le groupe a tenu une «vigile silencieuse» devant les bureaux du député fédéral, Steven Blenney «afin de rendre compte de la mise sous tutelle que subissent les citoyens par rapport au projet d'oléoduc dans la région.» Les marcheurs y ont récolté des témoignages de personnes inquiètes du

développement du projet Énergie Est de TransCanada.

«Ce n'est pas rêveur de se mobiliser contre un tel projet, c'est majeur. Ce n'est jamais garanti de succès, mais c'est garanti que si l'on ne fait rien, c'est perdu d'avance», précisait Christian Simard, directeur général de Nature Québec, des propos recueillis le 10 mai par le quotidien *Le Soleil* à la suite du lancement à Québec de la campagne de sensibilisation citoyenne *Coule pas chez nous!*

La sensibilisation se poursuit maintenant sur la rive nord du fleuve jusqu'à Montréal où le groupe est attendu à Kanasatake.

Pour suivre le fil de la Marche des Peuples (français, anglais et autochtones) pour la Terre Mère joignez-la quotidiennement sur Facebook. Pour l'action citoyenne dans la région repérez *Stop oléoduc Montmagny-L'Islet* sur le site www.couplepascheznous.com ☉

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslbc@videotron.ca



REPRISE DU SERVICE DE TOILETTAGE

à un poil près **Bain libre**

Tonte et toilettage
253, chemin St-François Est
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
(418) 259-2732

*Réserver votre plage horaire
pour laver vous-même votre
animal dans nos locaux*



Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



R.B.Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

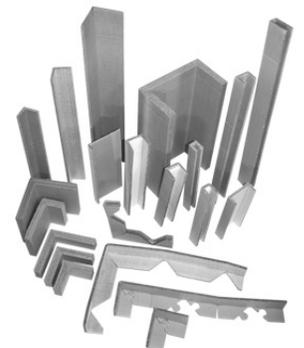
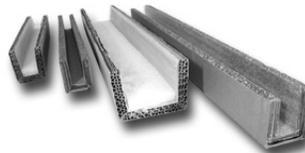
TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Le CLD de la MRC de Montmagny présente son bilan 2013

Pour le CLD de la MRC de Montmagny, 2013 a été une année positive sur le plan entrepreneurial puisque l'équipe a accompagné pas moins de 106 personnes dans la concrétisation de leur projet d'affaires. Parmi les 132 dossiers traités, 787 340 \$ ont été versés à 28 d'entre eux qui étaient admissibles à une mesure d'aide ou à un fonds offerts par le CLD, une augmentation de 18,9 % par rapport à l'année 2012. S'ils se concrétisent, les projets soutenus devraient générer des investissements de 7 071 085 \$ dans la région, consolider plus de 70 emplois et en créer 22 nouveaux.

Services aux entreprises et commissariat industriel

Si l'année 2013 a permis d'accompagner plus d'une centaine d'entrepreneurs dans leur projet d'affaires et d'aider trois travailleurs autonomes à démarrer leur propre entreprise, elle a aussi été marquée par l'application des actions figurant dans la planification stratégique 2013-2016. Parmi les autres dossiers menés, mentionnons notamment l'organisation d'une journée manufacturière, la promotion du programme incitant les travailleurs manufacturiers à s'établir ou à demeurer dans la région, la participation au mémoire sur la productivité régionale intitulé Crédits à la productivité québécoise : pour une prospérité durable au Québec, la formation du regroupement Métal, le suivi auprès du regroupement Bois, le soutien au Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny et l'organisation d'activités pour promouvoir le mentorat d'affaires.

Sur le plan commercial, le CLD a travaillé en partenariat avec la Société de développement économique et la Chambre de commerce de Montmagny pour présenter le Salon Montmagny-L'Islet, le Cocktail Prestige, des formations avec Détails Québec et pour implanter le concept Priorité Montmagny-L'Islet dans la région.

Ruralité

De son côté, l'équipe rurale a poursuivi son travail d'accompagnement auprès des membres de comités locaux de développement et des municipalités pour la réalisation de leurs projets. Elle a également continué de supporter et d'aider les comités et les municipalités lors d'activités de réflexion, de

consultations et dans la mise en œuvre de projets ou de plans d'action. Pour assurer la croissance des communautés rurales et favoriser leur développement, différents outils sont à la disposition du CLD, notamment le Pacte rural et l'entente de diversification économique Montmagny-Sud et L'Isle-aux-Grues.

L'outil Pacte rural est assorti d'une aide financière totalisant 2 101 126 \$, de 2007 à 2014. En 2013, 12 projets locaux et un projet régional se sont partagé 211 595 \$ pour animer, dynamiser et développer les collectivités rurales. Les projets soutenus tels que la rénovation du centre communautaire de Sainte-Apolline-de-Patton, l'ajout de jeux et de climatisation au centre de loisirs de Berthier-sur-Mer, la transformation de l'église de Lac-Frontière en salle multifonctionnelle, l'installation de panneaux commémoratifs à L'Isle-aux-Grues, l'agrandissement d'un bâtiment de services à Notre-Dame-du-Rosaire, l'aménagement d'un sentier pédestre à Cap-Saint-Ignace et le déploiement sur le territoire du service de Transport collectif de la MRC de Montmagny généreront des investissements de 1 004 400 \$ dans le milieu.

Quant à l'entente de diversification, elle permet d'aider les municipalités ciblées à diversifier leur économie selon les secteurs prioritaires, et ce, grâce à l'aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) via le Fonds de soutien aux territoires en difficulté ainsi que par le ministère des Finances et de l'Économie (MFE) via le Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles. Dans le volet MAMROT, 11 projets d'entreprise ont obtenu une aide financière totalisant 167 875 \$. Ces projets devraient générer des investissements de 225 000 \$. Dans le volet MFE, 143 200 \$ ont été investis dans 5 projets qui devraient générer des investissements d'environ 720 000 \$.

Tourisme

En ce qui a trait au volet touristique, 2013 a été marquée par le lancement de la destination Montmagny et les Îles, par

Suite à la page 10



SERVICES FINANCIERS FONTAINE PICARD
Cabinet en services financiers

Réal Fontaine, a.v.c., Frédéric Picard:
Conseillers en sécurité financière | Conseillers en assurances et rentes collectives
Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conseillers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administrative

Bertrand Bélanger, représentant autonome:
Conseiller en sécurité financière | Conseiller en assurances et rentes collectives

234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358
fontainepicard.ca | fpicard@groupeaafi.com

Placements garantis | Fonds distincts
Assurance vie | Assurance salaire
Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives

CLD: Bilan 2013

la mise en œuvre d'une campagne publicitaire d'environ 115 000 \$ et par la création du passeport Pomme, qui fait la promotion de la pomme de Cap-Saint-Ignace grâce à la collaboration de huit pomiculteurs, et par l'implantation du projet pilote de reconnaissance et d'identification des producteurs et transformateurs locaux en épicerie.

Les actions promotionnelles menées et l'adoption de l'archipel comme produit d'appel semblent avoir porté leurs fruits puisque 12 848 croisières vers la Grosse-Île ont été vendues, ce qui représente une augmentation de 6,7 % par rapport à 2012. Quant aux croisières vendues en forfait, on a noté une augmentation de 38,5 %. De plus, depuis l'adoption de Montmagny et les Îles, on évalue à plus de 3,1 millions les dollars dépensés dans la région en termes de nuitées (sans compter l'essence, les repas et les autres dépenses liées à un séjour touristique).

Même son de cloche du côté du Parc des Appalaches: l'application du plan d'action adopté en 2012 a eu les retombées escomptées tout comme les quelque 56 000 \$ investis en promotion pour que le Parc se démarque parmi toutes les destinations plein air du Québec, mais surtout pour qu'il devienne le leader en matière de tourisme canin.

Le Parc et les hébergements qu'on y trouve ont vu leur achalandage croître: le Centre de plein air de Sainte-Apolline-de-Patton a augmenté de 14 % son nombre de nuitées tandis que les refuges ont connu une augmentation de 16 %. Cette tendance s'est également observée dans les bureaux d'accueil du territoire: celui de Saint-Fabien-de-Panet a connu une hausse de 10 %, même s'il est ouvert seulement de juin à octobre, alors que celui de Sainte-Lucie-de-Beaugard a enregistré une hausse de 22 %.

«Nous sommes satisfaits des résultats de la dernière année, mais le travail et les défis ne manqueront pas en 2014. Parmi les dossiers qui nous préoccupent, mentionnons le dragage commercial à la marina de Berthier-sur-Mer, le développement des produits d'appel de L'Isle-aux-Grues et de la Grosse-Île, la mise en place d'une structure d'accueil régionale, la productivité de nos entreprises et l'implantation d'un processus de vérification du degré de satisfaction de nos clien-

Assemblée générale du cercle de Fermières



Photo: Jean Dominique Rousseau

Trois des postes du bureau de direction seront en élection. Il est composé actuellement de Cécile Rémillard, Joan Marie Paré, Huguette Bouffard et Monique Fiset.

Le conseil du cercle de fermières de Saint-François, Huguette Bouffard, vice-présidente, Monique Fiset, secrétaire-trésorière, Joan Marie Paré, 1^{re} conseillère, et Cécile Rémillard, 2^e vice-président, convient les fermières à assister à l'assemblée générale le mardi 10 juin à 13h30 au local habituel de la Maison de la paroisse.

Au programme, il y aura élections aux postes suivants: vice-présidence, secrétariat-trésorerie, conseillère no 2. À la fin de la réunion, il y aura un échange de plante.

Bienvenue à tous. ☪

Source: Huguette Bouffard Paré

tèles pour ne nommer que ceux-ci», de conclure le président du CLD de la MRC de Montmagny, M. André Fortin.

Les personnes qui désirent consulter le rapport annuel 2013 de l'organisation peuvent le faire en visitant le www.cld-montmagny.com ☪

Source: Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Service de réparation JP



Jean Proulx

- ☪ Location de tracteur
- ☪ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ☪ Unité mobile
- ☪ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax.: 418 248-4186
Cell.: 418 291-1159

La formule brunch pour présenter l'exposition locale des Fermières remporte un franc succès

par Raynald Laflamme

En route vers le Congrès provincial des cercles de Fermières du Québec qui se tiendra à Victoriaville du 13 au 14 juillet prochain, le cercle de Fermières de Saint-François et ses 49 membres ont souligné le travail de ses artisanes lors du brunch-exposition tenu le dimanche 18 mai au Centre des loisirs de Saint-François en présence de quelque 120 convives.

Quelque 120 personnes sont venues visiter l'exposition de pièces d'artisanat textiles. On y présentait notamment le bonnet péruvien et les mitaines, une création de **Madeleine Talbot**



Photos: Jean Dominique Rousseau

(photo de gauche) qui a obtenu 96,5 points et un tablier, technique séminole qui est un assemblage de bandes de tissus parallèles de formes géométriques diverses et complexes, pour lequel **Sandra Proulx** (photo de droite) a obtenu un pointage de 89,7 points au Congrès régional de la Fédération 03 tenue le 8 mai à Saint-Paul-de-Montminy. Malgré leur très haute qualité de confection,

ces ouvrages n'ont pu se classer pour être présentés à l'exposition du Congrès provincial.

Grâce à une aide annuelle de la

Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer dont la contribution s'élève cette année à 600\$, le cercle de Fermières pourra déléguer trois personnes à Victoriaville, en juillet prochain. Ce sont mesdames Huguette Bouffard, vice-présidente, Monique Fiset, secrétaire-trésorière, et Joan Marie Paré, 1^{re} conseillère.

100^e anniversaire des cercles de Fermières du Québec

L'année 2015 sera celle où les 38 000 Fermières du Québec rassemblées au sein de 697 cercles regroupés en 25 fédérations célèbreront le 100^e anniversaire de fondation des cercles de Fermières.

Déjà les cercles dans chacune des fédérations sont à l'œuvre. Au sein de la Fédération 03 Appalaches, chacun des 48 cercles du territoire devait sur une pièce de tissu carrée de 11 pouces y apposer une fleur en points de broderie. Chacune des pièces ainsi créées sera rassemblée en une courtepointe. Une pour chaque fédération, créant ainsi le thème: Les CFQ un bouquet de connaissance toujours florissant.

Le Cercle de Fermières est en période de recrutement jusqu'en juin. Quel que soit votre âge, si vous avez le désir de partager des connaissances et du savoir-faire dans un climat d'amitié entre femmes, vous êtes la bienvenue. ☺



Photo: Jean Dominique Rousseau

Les fermières ont souligné l'implication et le travail de Huguette Bouffard, vice-présidente du cercle de Fermières de Saint-François.



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
 564, chemin Rivière-Sud
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) GOR 3A0
 Tél.: (418) 259-7086
 Fax: (418) 259-2610
 www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme





François Lapointe
 Député
 Montmagny-L'Islet-
 Kamouraska-Rivière-du-Loup

**114, avenue de la Gare
 Montmagny (QC) G5V 2T3
 418-248-1211
 Francois.Lapointe@parl.gc.ca**

Permis de brûlage

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie

Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Le permis de brûlage est obligatoire afin de sécuriser le site par des informations pertinentes et du fait même a pour but d'aviser les pompiers qu'il va avoir un brûlage sous contrôle. Si quelqu'un fait du brûlage sans permis, la municipalité a le pouvoir d'amender la personne en question car une sortie du service incendie occasionne des frais lors de fausse alerte. Les feux de foyer ne requèrent pas de permis de brûlage, mais le foyer doit être muni d'un pare-étincelle.

Avant le brûlage

- Il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.
- On ne devrait pas faire de feu en période de sécheresse soit lorsque cet indice est élevé ou extrême. Il est plus facile de perdre le contrôle d'un feu lors d'une journée chaude, ventuse ou sèche.
- S'il y a un permis d'émis par le garde de feu municipal s'assurer de la présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.
- Brûler idéalement un petit amas à la fois pas plus de 4 mètres de diamètre
- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant d'allumer le feu. Lors de vents de plus de 10 km/h, éviter de faire un feu.

Pendant le brûlage

- Ne pas incommoder les voisins ni nuire à la visibilité des usagers de la route.
- Ne pas utiliser d'accélérateur comme de l'essence, de la vieille huile, des pneus, des bardeaux d'asphalte, de la styromousse, du plastique, des diluants, des produits chimiques ou des colles.
- Porter une attention particulière aux étincelles qui pourraient être transportées par le vent.
- S'il y a une perte de contrôle lors du brûlage la personne qui a signé le permis doit aviser le service incendie au 911.

Après le brûlage

- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre.
- Se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou. Le recouvrir ensuite de sable ou de gravier. Le charbon, produit de la combustion du bois, peut continuer à brûler pendant 72 heures. Les tisons et les étincelles peuvent être transportés par le vent sur de longues distances et mettre le feu à l'herbe sèche ou aux brindilles.

Pour l'obtention d'un permis de brûlage vous devez communiquer au bureau municipal et ils achemineront votre appel au garde feu qui fait parti du Service incendie. ☎

SPORTS

WWW.STFRANCOIS.CA



**Demandez
une soumission**

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASURANCE.CA

Le bracelet brésilien obtient la faveur des jeunes

✍ par Raynald Laflamme

Chaque année, le cercle de Fermières de Saint-François offre aux jeunes élèves du primaire des ateliers d'initiation à l'artisanat. La pièce à réaliser au cours de la dernière année, un bracelet brésilien, a créé un beau problème avec un nombre record de 20 inscriptions.

«Quand j'ai vu le nombre de jeunes élèves inscrits, j'ai pris panique», dira la responsable de l'activité, Claudine Blais Paré. Il lui fallait trouver un nombre suffisant de fermières pour leur enseigner la technique. Encore là, les fermières étaient peu familières avec la confection de ce type de bracelet. Elle-même n'en avait aucune idée. Elle a dû se tourner vers la jeune relève, Ève-Marie Desrochers et Noémi Rioux, deux filles de 1^{re} secondaire qui ne sont pas Fermières mais qui connaissaient bien la confection de bracelet selon la technique brésilienne.

Aidée des Fermières Sandra Proulx, Rose-Anne Laliberté Mireille Fournier et des bénévoles Annie Chouinard et Lise Joubert, Claudine Blais Paré a pu ainsi offrir la formation à 18 participants au cours de l'hiver.

Lors de l'exposition locale, le dimanche 18 mai, les jeunes artisans ont vu leurs pièces exposées, dont celles de Nicolas Montminy, Jeanne Théberge et Alexandre Nicole pour leur qualité. Les jeunes ont chacun un présent consistant des confiseries de Chocolats Favoris et de fils pour se donner le goût de créer un nouveau bracelet.

Il manquait un bracelet parmi tous ceux qui étaient exposés. Celui de Patricia Nicole, une jeune autiste, sœur de Alexandre Nicole qui, lui, était inscrit à la formation. Au hasard d'une journée où elle accompagnait son frère à l'atelier de confection, la personne responsable lui

donna du fil et lui montra la technique. Le résultat fut si concluant que Patricia Nicole est repartie avec son bracelet et quiconque n'aurait pu lui enlever. ⦿



Photo: Jean Dominique Rousseau

Les participants à l'Artisanat jeunesse sont: (photo) **Justine Picard**, 5^e année; **Émilie Arseneault**, 5^e année; **Frédérique Simard**, 4^e année; **Alex Guillemette**, 4^e année; **Alexandre Nicole**, 4-5^e année; **Malick Guimont Boulet**, 4-5^e année; **Nicolas Montminy**, 6^e année; **Tommy Guillemette**, 6^e année. Absents sur la photo: **Paloma Boulet**, 5^e année; **Megan Boissonneault**, 4^e année; **Catherine Fiset**, 5^e année; **Rosalie Rioux**, 4^e année; **Mathilde Guillemette**, 5^e année; **Patricia Nicole**, 9 ans; **Marika Pelletier**, 4^e année; **Érika Pelletier**, 6^e année; **Maxime Blanchet**, 6^e année; **Jeanne Théberge**, 6^e année.

PHILIAS BLAIS & FILS INC.
www.philiassblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

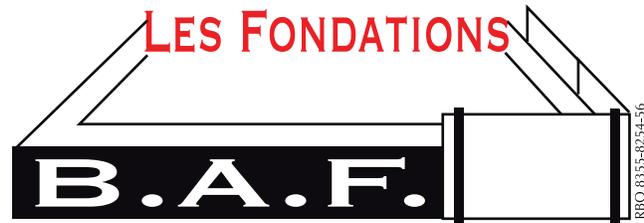
Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération JB
218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges



Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Téloc.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

9191-4333 Québec Inc.

RBO 8355-8254-516



Agriculteurs et éleveurs...

Nous inspection
votre installation
électrique pour vous
protéger des surtensions.

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06



FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION **FLEURS & JARDINS**

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

téloc. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

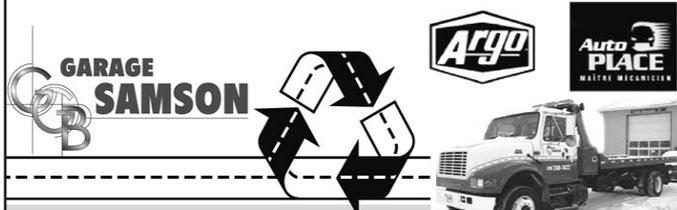
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

**ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC**

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133

418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com

Mission accomplie pour Danik Goupil et son équipe

par Raynald Laflamme

Équipe Montmagny/Éloi/Berthier-sur-Mer et Danik Goupil, pompier volontaire, sont revenus à la maison avec en main le prix Meilleure équipe collecte de fonds pour une deuxième année consécutive. En effet, ils ont récolté 31 226,44\$. Quant au montant global, la 17^e édition du Défi Gratte-Ciel Scott Safety a permis de recueillir 346 000\$ au bénéfice de l'association Dystrophie musculaire Canada.

Danik Goupil en était à sa première expérience d'endurance physique en prenant d'assaut avec 600 de ses collègues pompiers, paramédicaux, policiers, les 1 125 marches de la Tour de la Bourse à Montréal le 16 mai dernier.

L'équipe de la région supportait ainsi deux leurs protégés, Éloi et Donovan, deux jeunes garçons atteint d'une maladie neuromusculaire.

Le père d'Éloi, pour qui c'est la troisième année consécutive où il reçoit cette mention, rappelle cependant que «...le Défi Gratte-ciel ce n'est pas une compétition... c'est une mission où nous travaillons tous ensemble. Cette mention souligne simplement la mobilisation impressionnante qui nous motive chez-nous avec Éloi et Donovan.» Il a également félicité les équipes de Fermont et de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton qui étaient aussi de la course pour la même mention.

Au niveau des performances physiques, alors que dans les années passées le «Défi» dit extrême consistait en l'ascension de la tour jusqu'à 11 fois. Cette année, les organisateurs n'ont placé aucune limite de montée. Le pompier Frédéric Grégoire a complété la journée avec 22 montées totalisant 24 750 marches en l'espace de 6 heures. Pour la dernière ascension,

les membres de l'équipe ont effectué le périple en compagnie de leurs deux protégés, Éloi et Donovan.

Enfin, Équipe Montmagny/Éloi/Berthier-sur-Mer tient à souligner la présence au sein de son équipe d'un participant venu d'Europe. Issue des contacts professionnels d'un des participants de l'équipe, le sergent-chef, Jérôme Vialette, de la brigade des sapeurs-pompiers du Centre d'incendie et de secours de Saint-Vallier, département de la Drôme (26) en France s'est joint à l'équipe le temps du Défi Gratte-ciel Scott.



Photo: Sylvie Allaire

Danik Goupil avant de prendre d'assaut la Tour de la Bourse de Montréal.

L'équipe confirme déjà qu'elle se donne rendez-vous le 5 juin 2015 pour la 18^e édition. Elle s'affaire déjà à la planification de l'événement.

Dystrophie musculaire Canada est reconnaissant de l'engagement renouvelé des participants, qui aime relever des défis positifs et qui posent ainsi un geste concret pour aider la recherche sur les causes, la prévention et les traitements thérapeutiques de plus de 150 maladies neuromusculaires différentes. ☉



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous! Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H

VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 22H

Nous savons combien il est important pour vous de travailler à l'aménagement floral de votre résidence. Et quand vos invités vous féliciteront pour la beauté de vos réalisations, pensez à les rafraichir et leur servir de petites gâteries.

Notre Dépanneur nous accompagne là où ça compte!

Attention à la vitesse excessive

Dame Nature n'a pas été tendre avec nous cette année. Elle s'est faite longuement désirer. Depuis peu, on dirait que sa timidité s'estompe et qu'elle affiche de plus en plus ses belles couleurs.

Chaque année, l'arrivée du printemps est annonciatrice de deux phénomènes récurrents: le retour des nids de poule ET le retour de la vitesse excessive. La Municipalité peut réparer les nids de poule. On remplit le trou d'asphalte et c'est terminé. Ce n'est pas compliqué du tout.

La vitesse excessive, c'est moins évident, car le problème en est un de comportement. Comment s'y prend-t-on pour changer un comportement? En posant certaines actions. Certaines sont répressives et c'est la police qui s'en occupe. En effet, la Sûreté du Québec va être assurément plus présente dans la Municipalité, donc tenez-vous-le pour dit. L'autre façon, c'est la sensibilisation. C'est comme s'adresser à un jeune enfant, il faut répéter et répéter sans cesse jusqu'à ce que le message passe.

Donc, s'il vous plaît, soignez votre comportement derrière le volant. Quant à ceux qui n'entendent pas le message, je vous invite à les dénoncer soit en le signalant directement à la Sûreté du Québec ou en appelant au bureau municipal et sachez que votre anonymat sera préservé.

**Source: Yves Laflamme, dir. gén.
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com



Photo: Pierre Cauffopé

Les belles prennent la pause

(R.L.) Pierre Cauffopé, collaborateur au journal, a pris ce cliché alors qu'il circulait dans le village de Saint-François, le dimanche 18 mai dernier. Les membres du Club Mustang Québec, lors de leur première balade de l'année, ont pris la pause, laissant au regard des passants toutes ces belles montures, bien préparées pour la nouvelle saison. ☺



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

impression offset et numérique

conception | web

kiosque

affichage grand format

signalétique intérieure

CREDO
création • impression • affichage

Expertise, passion et créativité
au service des entreprises.

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome QC G6Z 2Y8
T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

www.impressionscredo.ca

**CAMPAGNE DE
FINANCEMENT 2014**
Objectif de 20 000 \$

MISSION DU CJE

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny répond aux besoins des jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans désireux d'intégrer le marché du travail, de poursuivre des études ou d'explorer un projet d'entreprise ou de vie.

VOTRE CONTRIBUTION SERVIRA À

Coopératives jeunesse de services (CJS)

Permettre à des adolescents de créer leur propre emploi d'été par la gestion d'une coopérative. En plus d'offrir leurs services à leur communauté, ces jeunes se dotent d'une structure organisationnelle et se partagent les tâches et les responsabilités. Ces jeunes deviendront-ils nos futurs entrepreneurs!

À vos troussees (AVT)

Garder contact avec des jeunes qui complètent leurs études postsecondaires à l'extérieur de la MRC, favoriser l'obtention d'un stage ou d'un emploi d'été dans la MRC et stimuler leur attachement à leur région natale.

Place aux jeunes (PAJ)

L'objectif principal du projet est de freiner l'exode de jeunes qualifiés, de favoriser l'établissement de nouveaux professionnels et de stimuler la création d'entreprises. Votre investissement permettra à une quinzaine de jeunes de 18 à 35 ans de découvrir notre magnifique MRC lors d'un séjour exploratoire.

Table Jeunes de la MRC de Montmagny

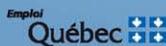
Des actions sont en place pour stimuler et soutenir les jeunes dans l'exercice de leur citoyenneté, pour favoriser le développement régional durable et développer leur sentiment d'appartenance à leur communauté et à leur région.

Conseil d'administration

Julie Normand, présidente
Alexandre Montminy, vice-président
Lise Vachon, secrétaire-trésorière
Laurence Hallé, administratrice
Steve Gignac, administrateur

Dominique Lacombe, administratrice
Jérôme Théberge, administrateur
Rachel Leblanc, administratrice
Gaston Caron, administrateur
Wilson Bernier, administrateur

65, avenue de la Gare, Montmagny (Québec) G5V 2T1
Téléphone: 418 248-3522 • Télécopieur: 418 241-1486
info@cjemontmagny.com • www.cjemontmagny.com



Mot du président d'honneur

Une vive concurrence à l'égard des talents fait en sorte que le défi d'attirer, de motiver et de fidéliser nos jeunes est de plus en plus grand. Voilà pourquoi j'ai décidé de m'associer au CJE de la MRC de Montmagny, à titre de président d'honneur, dans le cadre de leur campagne de financement 2014.

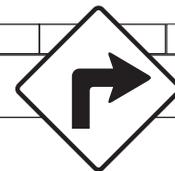
La contribution des jeunes au développement de notre région est inestimable et est déterminante pour notre avenir. En favorisant un climat propice et en assurant une meilleure prise en compte de leurs préoccupations, nous leur donnerons le goût de réussir ici, dans la MRC de Montmagny, afin de garantir la vitalité de notre milieu.

La formation de la relève constitue un défi de taille. Soyons au cœur de notre enrichissement régional et ensemble, valorisons l'audace, le talent et l'esprit d'initiative de nos jeunes en leur offrant des outils et des opportunités pour s'épanouir, se développer et ainsi contribuer à l'effervescence de notre région.

Investir dans notre jeunesse par l'entremise du CJE, c'est également participer au développement socio-économique de notre région!

Erik Tanguay
Conseiller en ressources humaines
Garant GP





Le mépris de la langue

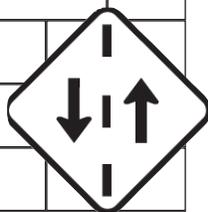
✍ par Jean Dominique Rousseau

Dans un monde en constante mutation, pas toujours pour le mieux, la langue suit la tendance ou plutôt la subit. Des mots naissent, des mots meurent. Dans un avenir à la fois proche et lointain, la saveur du jour est souvent dictée par l'usage de la technologie, qui métamorphose les habitudes, qui transforme les us et coutumes et pousse certaines langues au bord du précipice de l'extermination, de la disparition. Un peuple a déjà les pieds folklorisés quand il marche sur la route balisée par la petite séduction du chant des sirènes qui rend sexy l'usage quotidien et non justifié de mots empruntés à d'autres langues ou simplement en modifiant son propre vocabulaire. Le mépris d'une langue s'installe subrepticement avec ses mots éraillés, ses mots torturés, ses mots banalisés pour devenir immanquablement un fossoyeur d'identité, qui insidieusement et funestement échafaude un déclin irréversible, qui est tant désiré par les conquérants impérialistes depuis que les vagues de déportation n'ont pas eu l'effet souhaité. Cette différence fondamentale qui les agace aux plus hauts points, qui les exaspère tellement qu'elle tarabuste leurs idées, qu'elle obnubile leurs pensées parler blanc. Notre dernier rempart, c'est de faire honneur à ce legs du passé, de se tenir debout comme nos valeureux ancêtres qui ont traversé mer et monde pour venir s'ancrer en ce nouveau monde, en cette haute Amérique pour y déposer le germe de nos racines, de notre fierté, de notre unicité. Et si nous résistions à l'assimilation tranquille, il arrivera quoi? Les horloges tourneront à l'envers, les cercueils disposeront de poignées par en dedans, les paradis fiscaux feront banqueroute, bref un terrible bogue comme celui de l'an 2000, mais en version améliorée. Fabulation! On va juste être, être dans le sens, en harmonie avec les sens, l'absence de l'existence de ce que nous sommes. ☉

Écrire é lirendélir

Ben wi kilucru ke poure sovè keke seconde dan 7 sacité par fête ki m pa la dé fête ke la lang ékrit mieu konu kom la gram-mair viv ra kom unotage poure sover du temp exkuzé klassik poure lé zun vrès fête poure lé otre braif devenir respectueu du fransait ou tueu du fransait dan zun mond ou le temp c de l'argens é ke le terro franco-fun tramperais dan zun trounoir troublan fertilizé parla fainéantise intellecruel é parla paress de toujours moin fair poure kesa vir en kochemort lingouistik poure tou ceuze ki lize é ki m lheure lang amouin ke sesoye un kod seccrait unpeu du genr dumaki pendant la guèrre faudrait lir entré lé lign invizible meton.

Ben kou don winben sésa kiésa fake tsé veudir eul c kom mon di alla mater nithé, ya dé bo bb, naissepa bioutifoule é hiha lait vache ki baiegheil ki dize meu 2 foi mé c un k rar kar dé zavion sa vol kom dé ti-zozos dan zun rituaile amouin kil ya dla kol deré pandue poure pa ke sa dékol kom dézami ki fon un desbas sur le pri desbas pendant ke sazou o bouligne tor le souère soullé zétoil ki dékor le siel artificiel du payzage kotidien elgro bonum alla mallèt ki kontinu son ti bonum de chemin jusko magazin poure échampger son kap-teur de rêve défectueu papu wouère de kossé elportier a pa de pogné dan le do é afaim lé karotte son kuite sa fake ke cinque é cinque fontaine é 6 sou 6 avek déptak pidé zognon ki puze é ranplize el creu du vid habitsal de luzine de textyle o bor de laru ou un char sué ote aveug un chevroeil ki vir a douèt laut douèt enweille don plu rien, niet, nada saufe dé gro merci é zoyeu nowel davence é bone St-Gens ô jean avec dé i d de p i en t k. ☉



Les sept merveilles du monde

Un professeur demanda à un groupe d'étudiants

- Faites-moi une liste de ce que vous considérez être les sept merveilles du monde actuel. Certains pensèrent à citer l'Everest, Venise, La Mecque, le château de Versailles, le Kremlin, l'île de Pâques, les gratte-ciel, la Tour Eiffel, les chutes du Niagara, la banquise, la forêt amazonienne, la conquête spatiale...

Malgré quelques désaccords, la majorité d'entre eux firent les réponses suivantes (sans ordre particulier) :

- * Les Pyramides d'Egypte
- * Le Taj Mahal
- * La Grande Muraille de Chine
- * Rome et la basilique Saint Pierre
- * Le Grand Canyon
- * Les chutes du Zambèze
- * Les lignes de Nazca



Alors qu'il ramassait les réponses, le professeur se rendit compte qu'une élève n'avait pas encore remis sa feuille. Il lui demanda si elle éprouvait de la difficulté à terminer sa liste.

L'élève lui répondit :

- Oui, un peu. Je n'arrive pas à me décider car il y a tellement de merveilles dans le monde.

Le professeur lui répondit :

- Eh bien, dis-nous ce que tu as trouvé et peut-être que nous pourrions t'aider...

La jeune fille hésita puis dit :

- Je crois que les sept merveilles du monde sont :

- * la vue
- * l'écoute
- * le toucher
- * le goût
- * le sourire
- * les émotions
- * l'amour

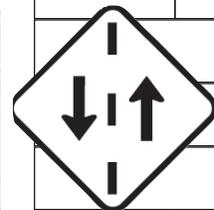


La classe resta silencieuse.

Ces choses sont tellement simples et ordinaires que nous oublions à quel point elles sont merveilleuses!

Souvenez-vous que les choses les plus précieuses de la vie ne peuvent s'acheter. ☺

Anonyme



Soirée dansante aux Loisirs

Il y aura danse sociale et danse en ligne avec Aline Talbot et son orchestre le dimanche 15 juin de 16 heures à 22 heures au Centre des loisirs de Saint-François. Un souper sera servi et suivra la soirée remplie de musique pour vous amuser. Des prix de présence seront attribués. Le coût d'entrée est de 14\$ (sujet à changement). Cette activité est organisée par le club FADOQ de Saint-François. Inscription au préalable à M. Joseph-Aimé Blais au 418-259-7866 ou à Mme Berthe Guimont au 418-259-2294. ☎



Activité familiale en vélo!

Le samedi 7 juin, dès 9h30, au Centre des Loisirs de Saint-François venez rencontrer les policiers de la Sûreté du Québec qui vous expliqueront comment s'amuser à vélo tout en étant sécuritaire. Un atelier sur les «premiers soins» de votre vélo (crevaisin, chaîne qui débarque, etc.) vous sera présenté suivi d'une série d'exercices physiques pour bien se préparer à une randonnée en vélo. Ceux qui le désirent pourront apporter leur bicyclette et prendre part à une randonnée de groupe pour clore l'activité. On vous attend sur place! Pour toutes informations, communiquez avec Fannie Tremblay au 418-259-7228, poste 202. ☎



Invitation au baseball participation

Tu es âgé de 8 à 12 ans et tu aimerais jouer au Baseball? Les Loisirs de Saint-François en collaboration avec l'Association de Baseball Mineur t'offre de venir jouer gratuitement une partie entre amis. Nous diviserons deux nouvelles équipes chaque fin de semaine avec les joueurs présents. La partie se tiendra juste après la pratique des NOVICES (6-7 ans), soit le samedi ou le dimanche en avant-midi (à confirmer). La saison débutera en juin. Tu dois avoir un gant et le support athlétique est recommandé. Pour plus d'informations, contactez Nicolas Morin au cellulaire 581-997-2312 ou à la résidence au 418-259-2144. Inscription via courriel au loisirstfrs@videotron.ca. ☎



Dek hockey pour les 9-12 ans

Les filles et garçons de 9 à 12 ans qui ont envie de bouger sont invités à jouer au Dek hockey les lundis soirs, de 8h30 à 19h30 sur la patinoire du Centre des loisirs. La saison débutera le lundi 9 juin pour se terminer le lundi 11 août. Les équipes seront faites sur place chaque soir, en respectant un quota d'âge dans chaque équipe. Notez que le casque est obligatoire. Le coût d'inscription est de 20\$ pour l'été, soit dix matchs. Pour s'inscrire, on rejoint le 418-259-7228 poste 202, ou par la page Facebook des loisirs, avant le vendredi 6 juin. On vous y attend! ☎



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056



La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopds.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6



**Vous êtes un musicien amateur et
aimeriez jouer devant public?**

Voici votre chance!!!

Gala d'amateurs

Organisé par la FADOQ

Le dimanche 29 juin

Inscription dès 12h

Le spectacle commence à 13h

Prix de présence sur place

Pour informations, contactez M. Joseph-Aimé Blais

au 418-259-7866

Bienvenue aux gens de tous âges!!!

L'école, c'est du sport



par Malick Guimont-Boulet et Raphaël Lamonde

Compétition de badminton

Le 25 avril, quelques élèves de 5^e et 6^e année ont été à Montmagny à l'école Louis-Jacques-Casault pour une compétition de badminton. Plusieurs écoles de la commission scolaire se sont réunies pour participer et s'affronter. Certains élèves de notre école se sont démarqués. Il s'agit de Raphaël Lamonde en 1^{re} place, Jérôme Boulet en 2^e place, pour sa part Charles-Alexandre a obtenu la 3^e position. Chez les filles, Joëlle Gagnon a aussi obtenu un bon résultat.



Une 1^{re} place pour Raphaël Lamonde.

Football du Noir et Or

Deux parties de football ont eu lieu le 23 mai à Saint-Charles en après-midi et le 30 mai à Saint-Anselme à 18h. Il y aura aussi un jamboree le 6 juin à Saint-Damien. Vous pourrez venir nous encourager. Présentement, notre équipe du Noir et or s'entraîne sur le terrain de soccer de la municipalité le mardi et le jeudi après l'école afin de bien se préparer à se démarquer. Bonne chance au Noir et Or!

Compétition de cheerleading



Une médaille d'or dans la catégorie Participation pour l'équipe de cheerleading du Noir et Or.

Le 3 mai dernier, l'équipe de cheerleading du Noir et Or a participé à une compétition au Cégep de Lévis-Lauzon. Elles ont affronté différents groupes de plusieurs niveaux. Elles ont remporté la médaille d'or dans la catégorie Participation. Bravo à nos jeunes athlètes!

Ils ont même eu la chance d'avoir une démonstration de la formation du Rouge et Or de l'Université Laval.

Midi course



Un défi de 4 kilomètres attend les membres du Club de course de La FrancoLièrre.

Durant le mois de mai, une fois par semaine 25 élèves de 3^e à 6^e année font de la course dans les rues de notre superbe municipalité. Ce club de course permet aux élèves d'améliorer leur performance sportive. Monsieur Patrice, mesdames Valérie, Karina et Maggie supervisent ces midis. D'ici la fin de l'année, ils seront prêts pour le 4 kilomètres, activité sportive qui se déroulera sur le chemin qui se rend à la rivière et qui s'adressera à tous les élèves de l'école. ☉

Cueillette de bouteilles : un franc succès

Cette année encore, les cueillettes de bouteilles pour le voyage à Montréal des élèves du 3^e cycle furent un franc succès! Merci à vous qui généreusement nous accueillent chez vous en nous donnant vos différentes bouteilles et cannettes ou en venant les porter directement à l'école. Merci à monsieur Giasson du restaurant L'Arrêt Stop, aux pompiers et aux responsables de la quincaillerie Unimat de Saint-François de s'impliquer dans ce projet. Continuez d'amasser vos bouteilles, car il y en aura d'autres l'an prochain. D'ailleurs, il y aura une nouveauté. Nous ferons deux cueillettes, mais une en septembre et une autre en janvier. Nous passerons donc chez vous en septembre. Merci encore au nom des élèves et des parents. ☉

Source: Valérie Savoie
La FrancoLièrre

Un auteur vient nous visiter

par Frédérique Simard et Joëlle Gagnon



À l'école la Francoilière, un auteur de talent est venu nous rencontrer le 24 avril dernier. Il s'agit de monsieur Alain M. Bergeron. Il est un auteur jeunesse né au Québec et il habite à Victoriaville. Il a dépassé le cap des 180 livres publiés chez plus d'une douzaine d'éditeurs. Il nous a parlé de sa passion pour l'écriture. Il adore raconter des histoires. Il s'inspire de ses enfants pour écrire. Certains de ses livres ont été traduits en anglais, en espagnol, en néerlandais, en japonais et en coréen. Il a dédicacé nos livres. Il nous a fait rire en expliquant les différents personnages de ses romans. Ce fut un beau moment. ☉



Auteur prolifique en littérature jeunesse, Alain M. Bergeron a dédicacé un des ses ouvrages à de fidèles lecteurs de La Francoilière.

Entrevue avec l'infirmière scolaire Nathalie Bernier

par Jeanne Théberge, Lydia Laliberté et Frédérique Simard

Le mercredi 7 mai, nous avons eu la chance de faire une entrevue avec l'infirmière scolaire Nathalie Bernier. Dans son travail, elle doit accomplir plusieurs tâches comme promouvoir la santé physique et psychologique des gens, vacciner les jeunes de 4^e année, soutenir et éduquer les élèves lors de maladie et les informer et supporter les parents lors d'un nouveau diagnostic. Cela fait 25 ans qu'elle est infirmière, dont 11 ans au CLSC et 3 ans dans notre commission scolaire. Présentement, en plus du CLSC, on peut la retrouver à l'école La Francoilière, à Notre-Dame-de-l'Assomption, à Saint-Paul et à Sainte-Apolline. Elle a choisi ce travail, car elle aime le contact avec les gens et les aider. Elle apprécie voir l'évolution des technologies et les nouvelles découvertes dans le domaine de la santé.

Pour exercer ce métier, elle a obtenu un diplôme collégial et universitaire. Elle doit poursuivre une formation continue pour se mettre à jour. Elle trouve difficile d'admettre ses limites comme professionnelle. En effet, elle ne peut pas enrayer les maladies. Elle affectionne les relations avec le personnel et les jeunes. Elle se trouve privilégiée de pouvoir faire une différence dans la vie d'un jeune. Dans ses moments libres, elle aime partager des activités sportives avec ses enfants comme le hockey, le football, le soccer. Aussi, la lecture d'un bon livre la passionne, sans oublier le magasinage avec ses deux filles. En effet, madame Bernier a trois enfants, dont un garçon de 16 ans et des jumelles identiques de 15 ans. Elle habite à Montmagny. Merci madame Nathalie pour cet entretien. ☉

Des sorties pour les élèves

Visite du secondaire

Le 30 avril, les jeunes de 6^e année de l'école La Francoilière sont allés visiter l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Ils ont pu assister à une pièce de théâtre dont les acteurs étaient des étudiants de l'école secondaire. Ils ont pu aller dans certains cours des élèves de secondaire 1 pour observer le fonctionnement et poser leurs questions. Ils ont mangé à la cafétéria. Ce fut un moment pour se familiariser avec leur nouveau milieu.

La formation professionnelle

Le vendredi 9 mai, les élèves de 5^e et 6^e année sont allés aux 13^{es} olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique au Centre de Foires de Québec. Ils ont visité différents kiosques qui les informaient concernant plusieurs métiers. Ils ont fait de l'improvisation avec des professionnels. Cette journée leur a permis de voir la variété de possibilités de métiers. Ils ont adoré.

par Joëlle Gagnon et Jérôme Boulet

Sortie Duchesnay

Le 2 juin, l'école La Francoilière ira à Québec au camp de jour Duchesnay. Plusieurs activités leur seront proposées : survie en forêt, Rabaska, excursion en kayak, mini-géocache et escalade. Nous aurons certainement beaucoup de plaisir. ☉

LES DÉBROUILLARDS

La chronique
drôlement scientifique
des 9 à 14 ans

lesdebrouillards.com

DEMANDE AUX EXPERTS >>>

Comment réussir un bon lancer au football? - Thomas

Christopher Auger* répond:

Pour bien tenir le ballon, place l'index près de la pointe, du côté de la couture blanche, comme sur la photo. Le petit doigt ne doit pas dépasser la couture blanche. Les autres doigts tiennent le ballon, mais pas trop serré. Tu dois être capable de glisser un doigt entre le ballon et la paume de la main.

Ensuite, place-toi de côté. Si tu es droitier, ta jambe gauche est à l'avant. Aligne tes épaules avec l'endroit où tu veux envoyer le ballon.

Plie le bras qui tient le ballon à 90°. Lève-le jusqu'à ce que le coude soit aligné avec les épaules. L'avant-bras pointe vers le haut.

Tu es en position. Pour lancer le ballon:

- 1) Pousse fort avec ta jambe arrière. Ton tronc fait un quart de tour.
- 2) En même temps, étire ton bras au maximum vers l'avant et le haut, la pointe du ballon dans la direction du lancer... et lâche la ballon.

Pendant toutes ces étapes, regarde toujours ta cible. Oublie tes mauvaises passes et pense uniquement à ta réussite.

***Christopher Auger**

Entraîneur des quarts-arrières de l'équipe de football du Rouge et Or, de Québec

Comment vaincre ma peur de recevoir le ballon dans la figure? - Nicolas



Chantal Mayrand* répond:

Après l'école ou la fin de semaine, joue au ballon avec un bon ami. Choisis un ballon mou et léger qui te fait moins peur. Entraîne-toi à attraper, arrêter et esquiver le ballon. Faites-vous des passes très hautes ou avec un rebond. Elles sont plus faciles à attraper. Après quelques pratiques, faites-vous des passes directes. Puis, utilisez un vrai ballon de basket, de soccer ou de ballon-chasseur.

Grâce à ces entraînements, tu deviendras plus confiant en tes capacités. Et tu surmonteras ta peur. Avec les efforts nécessaires, tu y arriveras.

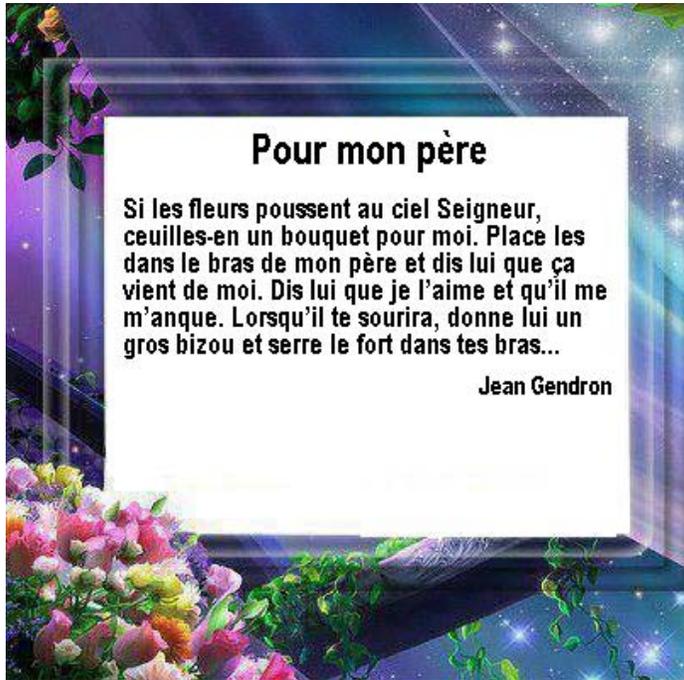
Parle aussi de tes peurs à ton enseignant d'éducation physique. Il te donnera d'autres trucs.



***Chantal Mayrand**

est enseignante en éducation physique

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & leseplus.com



Pour mon père

Si les fleurs poussent au ciel Seigneur,
 cueilles-en un bouquet pour moi. Place les
 dans le bras de mon père et dis lui que ça
 vient de moi. Dis lui que je l'aime et qu'il me
 m'aque. Lorsqu'il te sourira, donne lui un
 gros bizou et serre le fort dans tes bras...

Jean Gendron

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | | | 7 | 1 | | | |
| | 7 | | | 9 | | 8 | 5 | 6 |
| | 2 | | 6 | | | | | |
| | | 1 | | | | | | 9 |
| | 6 | 2 | | | | 3 | 4 | |
| 5 | | | | | | 1 | | |
| | | | | | 4 | | 9 | |
| 4 | 1 | 8 | | 2 | | | 7 | |
| | | | 5 | 3 | | | 1 | |

Moyen

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 3 | 9 | 4 | 6 | 2 | 7 | 8 | 1 |
| 2 | 6 | 7 | 5 | 8 | 1 | 3 | 9 | 4 |
| 8 | 1 | 4 | 3 | 7 | 9 | 2 | 5 | 6 |
| 1 | 8 | 5 | 7 | 4 | 6 | 9 | 2 | 3 |
| 9 | 7 | 6 | 2 | 5 | 3 | 4 | 1 | 8 |
| 3 | 4 | 2 | 9 | 1 | 8 | 5 | 6 | 7 |
| 4 | 9 | 1 | 8 | 3 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 6 | 2 | 3 | 1 | 9 | 7 | 8 | 4 | 5 |
| 7 | 5 | 8 | 6 | 2 | 4 | 1 | 3 | 9 |

Solution_mai 14

Thème : Félix Leclerc

7 lettres cachées

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | E | S | E | L | O | R | A | P | R | A | D | I | O | G |
| S | H | R | E | L | C | H | E | V | A | L | I | E | R | U |
| E | C | A | T | T | I | R | U | E | T | N | A | H | C | S |
| O | T | E | N | A | X | V | R | E | I | L | O | R | A | P |
| M | Z | S | N | S | E | E | R | I | R | C | E | R | E | E |
| U | N | O | E | A | O | H | T | E | H | H | U | M | I | C |
| B | O | E | B | V | R | N | T | O | P | E | A | T | A | T |
| L | I | C | R | O | E | I | N | M | T | Q | S | I | D | A |
| A | T | R | E | I | N | N | O | I | P | E | T | N | O | C |
| R | I | I | X | X | E | I | S | O | E | U | V | R | E | L |
| U | D | V | I | U | R | O | T | O | U | R | N | E | E | E |
| E | A | A | R | T | P | S | I | O | C | E | B | E | U | Q |
| T | R | I | P | M | I | N | T | E | R | P | R | E | T | E |
| C | T | N | O | L | E | G | E | N | D | E | T | E | O | P |
| A | E | C | E | I | P | U | B | L | I | C | S | I | R | G |

SOLUTION MAI JOURNAUX

A
Acteur
ADISQ
Album
Âme

B
Bozo

C
Chansonnier
Chanteur
Chevalier
Compositeur
Conte

E
Écrire
Écrivain

G
Gris

H
Honneur

I
Interprète

L
Légende
Livre

O
Œuvre

P
Paroles
Parolier

P
Pièce
Pionnier
Poète
Prix
Public

Q
Québécois

R
Radio

S
Scénario
Spectacle

T
Textes
Théâtre

T
Tournée
Tradition
Triomphe

V
Veste
Voix

2014 ^{juin}

Au fil des jours

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|---|---|-------------------------------------|-----------------|--|---|---|
| 1 Semaine québécoise des personnes handicapées | 2 Réunion du conseil | 3 | 4 | 5 Journée mondiale de l'environnement | 6 Prière et méditation Chapelle 19h | 7 DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL OUVERT TOUS LES SAMEDIS DE 8H À MIDI |
| 8 | 9 | 10 AGA des Fermières 13h30 | 11 | 12 | 13 Bac bleu | 14 ACTIVITÉ FAMILIALE EN VÉLO CENTRE DES LOISIRS 9 HEURES 30 |
| 15 FÊTE DES PÈRES! | 16 SOIRÉE DANSANTE AUX LOISIRS 16 HEURES | 17 | 18 | 19 Tombée du journal | 20 | 21 Journée nationale des Autochtones |
| 22 | 23 | 24 La Fête nationale du Québec | | 25 | 26 | 27 Journée canadienne du multiculturalisme |
| 28 Tourni de balle familial | 29 | 30 BONNES VACANCES! | | 27 Bac bleu | 28 Tourni de balle familial | 29 Dernier vendredi du mois collecte des monstres |
| 30 Tourni de balle familial | Sécurité routière | | Soyez prudents! | | | |

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 mai 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 7 AVRIL 2014 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 14 AVRIL 2014

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 14 avril 2014 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 14 avril 2014 soient acceptés tels que déposés.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune erreur n'a été signalée. Ils sont fidèles aux décisions qui ont été prises.

LISTE DES REVENUS D'AVRIL 2014

| | |
|--|------------------|
| Bar (soirée école spaghetti)..... | 1 113,22 |
| Cours informatique | 60,87 |
| Fax..... | 3,48 |
| Journal l'Écho, Frais de poste | 164,20 |
| Local des jeunes..... | 13,05 |
| Location de salle | 126,00 |
| Loyer..... | 1 420,00 |
| Mun. Berthier-sur-Mer, formation éthique | 477,07 |
| Permis | 201,50 |
| Revenus comité des Loisirs | 1 500,00 |
| Souper cabane à sucre..... | 1 462,10 |
| Subvention amélioration réseau routier | 15 000,00 |
| TOTAL : | 21 541,49 |

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MAI 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité :

| | |
|----------------------------|----------|
| Usine d'eau potable | 6 380,71 |
| Garage..... | 985,87 |
| Enseigne 4-chemins..... | 34,10 |
| Caserne incendie..... | 594,69 |
| Éclairage public | 753,10 |
| Climatisation Loisirs..... | 308,37 |
| Loisirs | 1 298,24 |
| Presbytère | 113,20 |

| | | |
|---|----------|-----------|
| Compteur d'eau | 34,02 | |
| Parc Olivier Tremblay | 62,83 | |
| Pavillon Bédard | 81,44 | |
| Poste ass. Eaux Morigeau | 312,85 | |
| Maison de la Paroisse | 1 761,28 | |
| Poste ass. Village | 4 264,18 | |
| 2, 5° Rue Est..... | 119,88 | 17 104,76 |
| Vidéotron : | | |
| Garage..... | 99,92 | |
| Bureau municipal..... | 249,07 | |
| Surpresseur St-Pierre | 33,75 | |
| Loisirs | 133,99 | |
| Usine d'eau potable | 99,55 | 616,28 |
| Bell Mobilité, Iphone Loisirs + Iphone Garage + cellulaire | | 199,60 |
| Visa, friandises Local des jeunes | | 61,19 |
| Buffet Louson, traiteur, souper cabane à sucre | | 1 681,16 |
| St-François, pharma, alcool | | 5,27 |
| Bossé & Frères enr. huile hydraulique (tracteur)..... | | 174,65 |
| Ministre des finances, permis de réunion..... | | 42,00 |
| Groupe Ultima, avenant..... | | 287,00 |
| Johanne Gaumond, cours informatique | | 125,00 |
| Postes Canada, envoi journal l'Écho (ext.)..... | | 85,83 |
| Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2014 | | 10 077,45 |
| Revenu Canada, remise d'avril 2014 | | 4 309,03 |
| CARRA, remise d'avril 2014 | | 604,54 |
| La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher mai 2014..... | | 350,00 |
| Acier Picard, plaque (garage) | | 384,32 |
| AGAT Laboratoires, analyse eau potable et eau usée..... | | 310,24 |
| Air Liquide, gaz en bouteille (garage)..... | | 269,68 |
| Aquatech, services professionnels eau potable, eau usée – mai 2014 | | 10 622,86 |
| Bergor inc., brosse, bouchon, gicleur pour balai de rue..... | | 590,03 |
| Bossé & Frère inc., miroir (tracteur)..... | | 580,26 |
| Bureautique Côte Sud, contrat photocopieur | | 321,78 |
| Camion Freightliner Québec, pièce camion..... | | 252,98 |
| Carrefour Jeunesse-emploi, contribution | | 50,00 |
| CIB, réinstallation de 2 postes informatiques avec technicien | | 34,49 |
| Club Natation Montmagny, contribution | | 50,00 |
| Corporation Sun Media, annonce terrains à vendre..... | | 109,92 |
| CREDO, enveloppes blanches (3000)..... | | 310,06 |
| Distribution Brunet : | | |
| 56 sacs asphalte froide de 22,7 kg | 463,58 | |
| 6 quilles fonte grise..... | 429,50 | |
| 168 sacs d'asphalte froide (22,7 kg/sac)..... | 1 634,84 | 2 527,92 |
| Distribution Steeve Blais, transport colis..... | | 51,74 |
| Enair Contrôle, remplacement thermostat brisé et remplacé carte défectueuse pour programmation chauffage et air climatisé (Loisirs) | | 1 941,30 |
| Équipements Sigma, pièce niveleuse | | 24,76 |
| Ethier Avocats, mandat récupération TPS..... | | 381,28 |
| Ferme Magi 2000 inc., versement final déneigement Site inst. + Loisirs..... | | 2 388,03 |
| Fortin Sécurité Médic, gants + chapeaux forestiers..... | | 277,55 |
| FQM : | | |
| Facturation Dicom, usine d'eau potable, eau usée et divers..... | 185,60 | |
| Formation « le comportement éthique » (groupe)..... | 2 644,43 | 2 830,03 |
| Groupe Pages Jaunes, publicité..... | | 75,88 |
| Hercules SLR inc., pièces équipement | | 191,49 |
| Jacques & Raynald Morin : | | |
| Travaux bris d'aqueduc 2 hres pelle à 165\$, 2 hres pelle-marteau à 225\$ transport 150\$, 2¼ hres à 78,10\$ camion 10 roues, 48 tonnes de sable à 10\$/t.m..... | | 1 823,20 |
| Travaux enlèvement de neige dans les fossés 4,5 hres pelle à 130\$ + transport 125\$.... | 816,32 | 2 639,52 |
| Jean-Pierre Lafflamme, remb. achat armoire (Loisirs) | | 275,93 |
| Jocelyne Noël, entretien du bureau avril 2014..... | | 90,00 |
| John Meunier, échantillonneur poste assainissement des eaux..... | | 4 233,95 |
| Journal l'Oie Blanche, annonce terrains à vendre | | 24,50 |
| L'Arrêt Stop, essence (Service incendie)..... | | 107,63 |
| La Coop, matériel divers : | | |
| Boîte aux lettres (réclamation) | 24,12 | |
| Usine d'eau potable | 80,16 | |
| Maison de la Paroisse | 41,89 | |

| | | |
|---|----------|-------------------|
| Ass. des eaux | 64,19 | |
| Pavillon Bédard | 24,12 | |
| Loisirs | 166,37 | |
| Garage..... | 697,14 | |
| Ponceau..... | 1 178,73 | 2 286,72 |
| Le Placoteux, publicité..... | | 96,58 |
| Les concassés du Cap, collecte mai 2014 | | 4 341,14 |
| Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu, 8 sabots..... | | 649,54 |
| Marcel Bonneau, remb. frais repas formation élus | | 16,38 |
| Martin Simard Transport, 2 voyages de blocs de béton..... | | 707,10 |
| Media Transcontinental, publication Loisirs (tournoi de balle)..... | | 43,88 |
| Molson Coors Canada, bière (Loisirs)..... | | 261,90 |
| Monyvill Enr. : | | |
| 2 hrs déneigement trottoirs à 78\$..... | 156,00 | |
| 20 hrs pelle aux Prairies à 78\$ | 1 560,00 | 1 972,97 |
| Pagenet, location téléavertisseurs (Service incendie) | 167,81 | |
| Pharma St-François, 4 epipen jr, 4 epipen adulte (Premiers répondants)..... | | 800,00 |
| Philias Blais & Fils : | | |
| 1750 m ³ transport de neige (70 voyages)..... | 2 012,06 | |
| 10 hres location souffleur à 125\$..... | 1 437,19 | |
| Transport sable et sel 48,24 t.m. à 5\$ | 277,32 | 3 726,57 |
| Philippe Gosselin & Ass. : | | |
| 717,6 litres à .9515 huile à chauffage M. Paroisse | 785,05 | |
| 1 572,5 litres à .9515 huile à chauffage Loisirs | 1 720,29 | |
| 1 817,7 litres à .9495 huile à chauffage M. de la Paroisse | 1 984,37 | |
| 1 069,9 litres à .9495 huile à chauffage Loisirs..... | 1 167,99 | |
| 310,5 litres à .9495 huile à chauffage Garage | 338,97 | |
| 1 751,4 litres à 1,3125 diesel garage | 2 818,85 | 8 815,52 |
| Pièces d'Autos Carquest, pièces équipement..... | | 61,57 |
| Pièces d'Autos GGM, pièces équipement | | 158,42 |
| Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)..... | | 94,82 |
| Praxair : | | |
| 3932 m ³ à .3050 – oxygène (usine d'eau potable)..... | 1 526,25 | |
| Location réservoir oxygène (usine d'eau potable) | 402,41 | 1 928,66 |
| Pyro Secur, recharge cylindre | | 229,95 |
| Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement mars 2014..... | | 4 924,81 |
| Régie l'Islet-Montmagny, quote-part 2014..... | | 1 618,20 |
| REM : | | |
| Courroie (ass. des eaux)..... | 142,81 | |
| Pièce balai de rue..... | 95,14 | 237,95 |
| René Samson, travaux usine d'eau potable..... | | 831,09 |
| Romatec, pompe usine d'eau potable | | 1 720,43 |
| Sébastien Bonneau, remb. achat pièce (Garage)..... | | 57,97 |
| Service Réparation JP enr. : | | |
| Déneigement poste pompage Morigeau | 620,87 | |
| Pièces camion Ford..... | 392,40 | |
| Pièces niveleuse..... | 388,27 | 1 401,54 |
| Services d'Équipements GD, poire simple (garage)..... | | 55,19 |
| Supérieur Propane, location cylindre | | 9,20 |
| Unibéton : | | |
| 19,32 t.m. criblure de pierre à 19,85\$/t.m. | 440,94 | |
| 48,24 t.m. sable et sel à 21,10..... | 1 170,28 | 1 611,22 |
| Ville de Montmagny, remplissage bouteille (Service incendie) | | 14,38 |
| Wurth Canada, absorbant, nettoyant frein, disque céramique, etc. (garage) | | 603,36 |
| Yves Laflamme, remb. frais déplacement 102 km..... | | 47,94 |
| TOTAL :..... | | 107 164,70 |

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR LA TONTE DE GAZON EN 2014

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la tonte de gazon à plusieurs emplacements lui appartenant.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 avril 2014 à 15 heures pour faire parvenir leurs soumissions.

- Voici les résultats :Entretien paysager Daniel Ross 4 400\$ avant taxes
- Jacques et Raynald Morin inc. ----- avant taxes (*pas soumissionné*)
- Service d'entretien Pascal et Patrick 5 500\$ avant taxes

À la lumière des résultats, la Municipalité décide :

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont reçu toute la même information concernant les emplacements à entretenir;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de « Service et entretien paysager Daniel Ross Enr. » au montant de quatre mille quatre cents dollars (4 400\$) taxes en sus pour effectuer la tonte du gazon aux endroits signifiés dans l'invitation.

QUE la première tonte soit faite en fonction du bon jugement de l'entrepreneur retenu qui possède déjà une vaste expérience dans le domaine;

QUE l'entrepreneur soit avisé des horaires du baseball et du soccer afin qu'il puisse faire la tonte à ces endroits peu avant le jour des matchs.

REPLACEMENT DE LA RESPONSABLE DES LOISIRS

La Municipalité doit remplacer madame Valérie Leblanc, responsable des Loisirs, pendant son congé de maternité.

Quinze curriculums vitae ont été reçus pour le poste. Une présélection a été faite et quatre candidatures ont été retenues pour passer une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu le 9 et le 10 avril dernier. Finalement, c'est madame Fannie Tremblay qui a été choisie pour remplacer madame Leblanc. Elle devrait entrer en poste dans la semaine du 12 mai 2014.

Ce serait bien d'officialiser cet engagement par résolution.

ATTENDU QUE la responsable des Loisirs, madame Valérie Leblanc, doit s'absenter pour son congé de maternité;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée pour combler le poste pendant l'absence de madame Leblanc;

ATTENDU QUE des entrevues ont été passées aux candidat(e)s qui avaient été présélectionné(e)s;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la candidature de madame Fannie Tremblay pour combler le poste de responsable des Loisirs pendant l'absence de madame Valérie Leblanc.

NETTOYAGE DE PUISARDS POUR 2014

La compagnie Veolia soumet un prix pour nettoyer les puisards de la Municipalité :

12,15\$/puisard

Le même prix a été soumis à Montmagny, Berthier-sur-Mer et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. À titre informatif, le prix soumis en 2013 était de : 11,98\$/puisard.

À St-François, il y a environ

235 puisards x 12,15\$ chacun = 2 855,25\$ taxes en sus

Ce prix inclut :

- La mobilisation/la démobilitation
- Le pompage
- L'équipement et la main-d'œuvre
- La surcharge de carburant

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de « Véolia Services à l'environnement » qui consiste à nettoyer plus ou moins 235 puisards à un prix unitaire de 12,15\$;

QUE l'acceptation de l'offre de service soit signée et retournée à l'entrepreneur Véolia.

OFFRE DE SERVICES POUR MESURE DES BOUES

L'année dernière, la firme « Aquatech Inc. » avait soumis une proposition de services professionnels concernant la mesure des boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés. Trois options sont offertes par la firme :

- Option 1 Mesure des boues des 2 étangs aérés..... 1 560\$
- Option 2 Mesure des boues des 2 étangs aérés..... 2 060\$
Échantillonnage des boues et analyses de siccité
- Option 3 Mesure des boues des 2 étangs aérés..... 2 750\$
Échantillonnage et analyses complètes

À titre informatif, la Municipalité a pris l'année dernière l'option 2.

Cette année, la Municipalité retient quelle option?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'option 1 de la firme « Aquatech société de gestion de l'eau inc. » au montant de mille cinq cent soixante dollars (1 560\$) taxes en sus, concernant la mesure des boues dans les 2 étangs aérés au poste principal d'assainissement des eaux usées au village;

QUE le directeur général signe l'acceptation de la Municipalité et retourne le tout à Aquatech (proposition no 630-5566).

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTIFONCTIONNEL

L'école intégrée La Francolière/Notre-Dame de l'Assomption adresse une demande à la Municipalité pour qu'elle se dote d'un terrain gazonné de grandeur suffisante pour permettre à l'équipe du Noir et Or de jouer localement la moitié de leurs parties de football. Actuellement, ils disputent toutes leurs rencontres à l'extérieur parce que le terrain est trop petit.

Y a-t-il possibilité d'améliorer la situation?

La Municipalité ne statue pas immédiatement sur cette demande. Elle regarde les alternatives possibles. Pour l'instant, c'est tout ce qu'on peut dire. C'est à suivre.

REPLACEMENT DE PHOTOCÉLULES

L'usine de filtration d'eau potable possède deux systèmes d'actiflow. L'actiflow, c'est ce qui permet d'ajuster la recette (si je puis dire) de l'eau potable en fonction de certains paramètres. Hors, les photocellules qui permettent la lecture de la turbidité ne sont plus fiables. Elles doivent être changées. Voici le prix :

2 photocellules re : 1720D/E 605\$/unité 1 210,00\$

Le délai de livraison est d'une semaine.

CONSIDÉRANT QUE les photocellules qui permettent la lecture de la turbidité ne sont plus fiables;

CONSIDÉRANT QU'il est très important d'avoir de bonnes lectures en provenance des photocellules car ça permet d'ajuster les systèmes d'actiflow en fonction de la qualité de l'eau brute du moment;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'acheter les 2 photocellules à six cent cinq dollars (605\$) l'unité chez John Meunier inc.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION D'UNE TRANSACTION AFIN DE PRÉVENIR UN LITIGE À NAÎTRE CONCERNANT DES AJUSTEMENTS REQUIS AU TAUX D'IMPOSITION POUR CERTAINS CONTRIBUABLES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté son règlement numéro 237-2014 décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans l'application de ce règlement à l'égard de certaines catégories de contribuables, plus particulièrement ceux ayant des exploitations agricoles et à l'égard des résidences de cette dernière catégorie, dans le sens où le taux de taxe foncière générale de 0,84\$ du 100\$ applicable à la catégorie des immeubles non résidentiels leur a été appliqué alors que le taux de base de 0,77\$ du 100\$ aurait dû être appliqué;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a rencontré les représentants des contribuables qui ont

intérêt à obtenir un crédit de taxes pour compenser cette taxation appliquée de manière non conforme au cours de l'exercice financier 2014;

CONSIDÉRANT que les personnes rencontrées ont manifesté leur accord à l'entente proposée et qui a été consignée dans un projet de transaction dont un exemplaire est versé aux archives de la Municipalité sous la cote A;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans l'intérêt public et de manière à éviter des frais inutiles relativement à un litige qui pourrait naître sur cette question, d'autoriser la signature de la transaction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal accepte les termes et conditions de la transaction consignée dans un document préparé par les procureurs de la Municipalité, de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l., dont un exemplaire est versé aux archives de la Municipalité sous la cote A;

QUE monsieur le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer cette transaction pour prévenir un litige à naître et visant à prendre les mesures requises, en toute équité pour l'ensemble des contribuables, à ce que les ajustements appropriés soient mis en œuvre au cours de l'exercice financier 2015.

ASPHALTAGE MANUEL

L'an dernier, la Municipalité est allée en soumission sur invitation pour de la pose manuelle d'asphalte sur les chemins municipaux.

Est-ce que la Municipalité compte cette année procéder de la même façon? Et si oui, autorisez-vous le directeur à préparer l'appel d'offres et à demander des soumissions sur invitation auprès de différents entrepreneurs?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité décide de confier le rapiéçage manuel de ses chemins municipaux à un entrepreneur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à préparer l'appel d'offres et à demander des soumissions sur invitation auprès de différents entrepreneurs.

RÉSOLUTION POUR LA REMISE EN FONCTION D'UNE ENTREPRISE

ATTENDU QUE l'entreprise 2419-5661 Québec Inc. (Ferme Rosmar Enr.) a cessé ses opérations en 2012;

ATTENDU QUE l'entreprise 2419-5661 Québec Inc. (Ferme Rosmar Enr.) se spécialisait dans l'élevage porcin;

ATTENDU QUE le propriétaire des bâtiments veut les remettre en opération;

ATTENDU QUE l'usage demeurerait inchangé, c'est-à-dire qu'il y aurait à nouveau des porcs dans les bâtiments;

ATTENDU QUE le propriétaire s'est vu émettre différents certificats d'autorisation par le ministère de l'Environnement au cours des dernières années qui, eux, définissaient le nombre d'unités animales permis, soit :

c.a. octobre 1993 514,25 u.a.

c.a. janvier 1997 300 u.a.

c.a. octobre 2000 300 u.a.

ATTENDU QUE le propriétaire était tenu de respecter des distances séparatrices par rapport aux bâtiments voisins, cours d'eau, puits, etc...;

ATTENDU QUE le propriétaire a respecté toutes ces normes exigées;

ATTENDU QUE l'arrêt pendant 2 ans de la production n'a pas fait en sorte que ces exigences n'existent plus, au contraire, elles demeurent;

ATTENDU QUE le permis émis à 2419-5661 Québec Inc. (Ferme Rosmar Enr.) par la Municipalité est la suite de la demande de permis qui avait été émise en 2000;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure en 2007 pour un agrandissement de bâtiment afin de répondre à des besoins de fonctionnalité interne de la production;

ATTENDU QUE la Municipalité a accepté cet agrandissement de bâtiment parce que le nombre d'unités animales n'augmenterait pas et que les risques de maladies étaient diminués par la même occasion;

ATTENDU QUE le propriétaire avait proposé à la Municipalité de recouvrir le toit de ses citernes pour atténuer les odeurs vis-à-vis plus spécifiquement des voisins les plus près et ce, même s'il respectait les normes de distances séparatrices sans cette proposition;

ATTENDU QUE la Municipalité avait accepté cette proposition faite en 2007;

ATTENDU QUE les citernes n'ont pas été recouvertes parce qu'à l'époque, les toitures sur le marché n'étaient pas résistantes face à des éléments comme la neige et le vent;

ATTENDU QUE le propriétaire a envisagé se doter d'un système de BIOMÉTHANISATION qui traitait le lisier de telle sorte que les odeurs étaient diminuées sensiblement;

ATTENDU QUE la Municipalité a été impressionnée par ce nouveau procédé lors d'une visite en Beauce et qu'elle a encouragé le propriétaire à s'engager dans cette voie;

ATTENDU QU'il y a eu des délais car le procédé n'était pas au point de telle sorte qu'il n'a jamais vu le jour et le propriétaire a été forcé de fermer vu la conjoncture économique difficile dans l'élevage porcin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne demande plus au propriétaire 2419-5661 Québec Inc. (Ferme Rosmar Enr.) la condition de recouvrir d'une toiture ses citernes parce que :

1. Ce n'est pas obligatoire car il respecte déjà les normes environnementales sans toiture
2. Même nombre d'unités animales (300)
3. L'usage n'a pas changé, c'est toujours de l'élevage porcin
4. Les méthodes de fonctionnement se sont encore améliorées

Afin de respecter le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, le maire monsieur Rénaud Roy ainsi que les conseillers messieurs Richard Fiset et Marcel Bonneau se sont retirés de cette décision afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

Carrefour Jeunesse-emploi lance sa 14^e campagne de financement. Le Carrefour Jeunesse-emploi est un organisme qui met l'emphase sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes d'ici.

Le président d'honneur de la campagne est monsieur Érik Tanguay, conseiller en ressources humaines chez Garant et son message est le suivant :

« Investir dans la jeunesse et la supporter dans l'actualisation de son potentiel est non seulement un gage de réussite collective, pour aujourd'hui, mais aussi une belle promesse pour l'avenir. »

L'an dernier, la Municipalité avait contribué d'un montant de 50\$.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder une aide financière de cinquante dollars (50\$) au Carrefour Jeunesse-emploi afin de les aider à atteindre leurs objectifs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Ramassage de la neige

On s'informe du coût global du ramassage de la neige pour cet hiver.

Le directeur va être en mesure de fournir cette information à une prochaine séance.

B) Noms des rues

On s'informe si le projet de changer les pancartes de signalisation où sont inscrits les noms de rues va se faire cette année?

L'année dernière, la Municipalité a changé les enseignes aux 4-chemins et dans la Montée St-François. Si le budget le permet, la Municipalité compte le faire cette année. Il y a grosso modo 62 plaques d'identification à changer et ça représente une dépense approximative de 17 000\$ pour tout faire.

C) Terre de remplissage

La Municipalité prend en note ceux qui demandent de la terre de remplissage. Lorsqu'il y en a et que la distance pour aller la porter est raisonnable, ça ne cause aucun problème. Il n'y a pas de favoritisme comme certains le pensent. C'est uniquement une question de distance afin de réduire les coûts de transport du matériel. Parfois, également, le matériel extrait ne fait pas du bon remplissage aussi la Municipalité va le porter ailleurs, c'est-à-dire à un endroit plus approprié.

D) Bordures et asphalte

On demande si les bordures de rue et l'asphaltage de la 1^{ère} Rue Ouest dans le nouveau développement domiciliaire va être fait cette année?

La réponse est oui. La soumission pour les bordures a déjà été accordée et le directeur va très bientôt préparer l'appel d'offres pour l'asphaltage.

E) Lumières de rue

On demande comment ça fonctionne lorsqu'il y a une lumière de rue qui est brûlée?

Il faut le signaler au bureau municipal. Le directeur général va s'occuper du reste.

F) Pancartes signalétiques pour les résidences éloignées du chemin

Il y a des adresses de résidences qui ne sont pas faciles à repérer, par exemple pour les pompiers, les premiers répondants, les ambulanciers ou tout simplement des visiteurs. Dans Bellechasse, il a été remarqué qu'il y a des poteaux au chemin surmontés d'une pancarte réfléchissante où apparaît le numéro civique du propriétaire. Ça facilite bien sûr la localisation de la propriété.

La Municipalité va comptabiliser combien il y a de cas pertinents sur son territoire avant de décider quoi que ce soit.

G) Vitesse excessive

On demande de sensibiliser la population dans le journal local concernant la vitesse excessive sur le territoire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 h 28.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

JE, RÉNALD ROY, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉSOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.

CORRECTION À APPORTER

Dans *l'Écho* du mois de mai 2014, il s'est glissé une erreur à la page 5 du procès-verbal où l'on traite du point: «Soumissions sur invitation pour bordures». Le tableau où l'on mentionne les soumissionnaires et le total n'est pas correct. Voici ce qu'il aurait dû être:

| SOUSSIONNAIRES | TOTAL (TAXES INCLUSES) |
|-------------------------------|------------------------|
| BMQ inc. | 16 585,83 |
| Jacques et Raynald Morin inc. | 20 539,13 |
| Jean Leclerc Excavation inc. | 11 331,93 |
| Laval Construction inc. | 15 838,96 |

La résolution, par contre, était correcte.

Mille excuses

Yves Laflamme, dir. gén.

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Les bienfaits de l'exercice



Faire de l'exercice, c'est bon pour la santé.

Le corps est conçu pour bouger et il suffit de quelques minutes d'activité physique par jour pour garder la forme et réduire le risque de maladies. Au-delà des bienfaits de l'exercice sur la santé, il faut penser à la qualité de vie dont vous bénéficierez aujourd'hui et plus tard.

Voici quelques exemples d'exercices à intégrer à votre quotidien :

- Montez l'escalier au lieu de prendre l'ascenseur.
- Marchez le plus souvent possible et trouvez tous les prétextes pour marcher : descendez de l'autobus un arrêt plus tôt, stationnez la voiture plus loin, marchez autour du quadrilatère pendant les pauses au travail, marchez avec le chien, etc.
- Allez danser, faites de la bicyclette, jouez à la balle.
- Effectuez vos travaux ménagers : passez l'aspirateur ou lavez le plancher et profitez-en pour vous étirer.
- Planifiez des activités physiques entre amis.

Avant de commencer un programme d'exercices, discutez-en avec votre médecin qui pourra vous conseiller le genre d'activité physique qui convient à votre état de santé.

☎ 418-248-5622

☎ 418-248-7071

GFL

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS ET FILS

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE

JOIGNEZ LE CLUB DES 100

Vous souhaitez soutenir votre journal communautaire par une souscription de 5\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes. Ensemble, faisons de L'Écho un maillon fort de la communauté.

Membre organisme

Club de pétanque

Société de conservation du patrimoine

Club social des pompiers

Cercle de fermières

Garde paroissiale St-François

Bibliothèque du Rocher

Club FADOQ

Centre Gym Santé

Membre individuel

Nicole Morin

Bernadette Corriveau

Philippe Lamonde

Lise Blais

Jean-Marc Gosselin

Jean Dominique Rousseau

Jeannette Cloutier

Fernand Bélanger

Louise Thérberge

Sylvie Allaire

Nicole L. Couture

Réjean Pellerin

Monique Audet

Jean-Luc Couture

Colette Boutin

Denis Rémillard

Suzanne Mercier

Nathalie Allaire

Pierre Martin

Ernest Lachance

Marie Laflamme

Monique Laliberté

Raynald Laflamme

Martine Matineau

Rosaire Couture

Gaëtan Gendron

Simone Picard

Jean-Yves Gosselin

Lorraine Lamonde

Camille Laliberté

Huguette Paré

Jacques Boulet

Lucielle Kirouac

Huguette Blais

Rose-Anne Laliberté

Thérèse Cloutier

Jean-Paul Morin

Christiane Bombardier

Pierre Cauffopé

Mireille Fournier

Denis Blais

Jacques Thérberge

Denis Boulet

Denise Roy

Dominique Lamonde

Suzie Godbout

Wilfrid Marceau

Bélangère Noël

Louis-Marie Garant

Louissette Pellerin

Michel Lamonde

Rosario Montminy

Yvonne Asselin

Denys Giasson

Jean Gendron

Nicole Rémillard

Gilles Buteau

Louissette Gourgues

Ghislaine Thérberge

Doris Gendron

Marguerite Auclair

Ghislaine Robin

Élisabeth Gaudreau

Léo Boucher

Julienne Corriveau

Joachim Lacroix

Irène Cloutier

Gonzague Lamonde

Monique L. Campagna

Léo Picard

Louis J. Buteau

Jeannine Forgues

Marie-Louis Lamontagne

Denise Lamontagne

Jacques Lamontagne

Linda Guimont

Normand Lesieur

Joseph-Aimé Blais

Jean-Yves Lamonde

Denis Laflamme

Jean Corriveau

Yves Laflamme

France St-Hilaire

Simon Morin

Cécile Rémillard

Albert Proulx

Francine B. Corriveau

Raynald Corriveau

Jean-Guy St-Pierre

Micheline Thérberge

Valérie Savoie (N)

Daniel Roy (N)

Céline Chabot Lamonde (N)

Paul-Émile Lamonde (N)

(N): Nouveau membre. ☉



Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728



Nous savons que vos habitudes changent et que votre temps est précieux. C'est pourquoi Desjardins vous propose une offre en ligne comportant deux nouveaux produits d'épargne à taux fort concurrentiels : le compte Ép@rgne à intérêt élevé et l'Ép@rgne à terme.

COMPTE ÉP@RGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ

Dans ce compte, vous déposez à votre rythme et vous épargnez rapidement grâce à un taux d'intérêt élevé versé sur chaque dollar épargné. De plus, les virements entre comptes Desjardins et les virements interinstitutions¹ sont permis en tout temps.

- Offert exclusivement en ligne²
- Aucuns frais d'adhésion, de transfert, de transaction ou autres
- Taux avantageux
- Intérêt calculé dès le premier dollar
- Aucun montant minimal requis
- Accès à vos fonds facilement
- Virements de fonds à partir de tout compte Desjardins et à partir de tout compte d'une autre institution financière dont vous êtes le titulaire
- Capital et intérêt garantis à 100 %

ÉP@RGNE À TERME

Ce placement vous offre, pour plus de souplesse, diverses options de taux d'intérêt, de terme et de fréquence de versement des intérêts.

- Offert exclusivement en ligne²
- Taux avantageux, fixe ou progressif selon le terme et garanti pour toute la durée du terme
- Termes offerts : de 3 à 5 ans
- Choix de la fréquence du versement des intérêts
- Capital et intérêt garantis à 100 %

HOP-ÉP@RGNE TOUS LES MOMENTS SONT BONS POUR ÉPARGNER



En attendant que le film commence ou le temps de télécharger votre chanson préférée : tous les moments sont bons pour épargner grâce à l'outil d'épargne instantanée Hop-Ép@rgne de Desjardins.

Cliquez, virez, épargnez et réalisez vos projets!

COMMENT ÇA MARCHE

1. Téléchargez l'application Services mobiles Desjardins. Si l'application est déjà installée, passez à l'étape 2.
2. Cliquez sur l'icône Hop-Ép@rgne. La première fois que vous utiliserez l'outil, vous serez redirigé dans AccèsD mobile.
3. Créez votre projet d'épargne en choisissant une catégorie de projet et en y associant un objectif d'épargne. Vous profiterez aussitôt des avantages du compte Ép@rgne à intérêt élevé, ouvert automatiquement à la création de votre projet, offert sans frais et sans condition.
4. Sélectionnez le compte de provenance des fonds, puis déterminez le montant du virement à effectuer.
5. Cliquez sur « Virer » et le tour est joué!

Répétez l'opération et épargnez toujours plus pour réaliser vos projets!

Rendez-vous sans tarder sur AccèsD Internet et mobile pour ouvrir un compte Ép@rgne à intérêt élevé sans frais ou vous procurer une Ép@rgne à terme parfaitement adaptée à vos besoins. Tout se fait en ligne, de façon autonome, et à taux avantageux.

Le seul risque que vous courez, c'est d'en avoir un peu plus pour votre argent!

Compte Ép@rgne à intérêt élevé
desjardins.com/EpargneInteretEleve

Ép@rgne à terme
desjardins.com/EpargneTerme

Nos conseillers peuvent vous accompagner, composez le **1 800 CAISSES**.

¹ Les virements interinstitutions sont des virements entre un compte en devises canadiennes d'une institution financière canadienne appartenant au membre et ne nécessitant qu'une signature et un compte du membre à la Caisse.

² Vous devez être membre d'une caisse Desjardins du Québec ou d'une caisse populaire de l'Ontario pour ouvrir un compte Ép@rgne à intérêt élevé ou vous procurer une Ép@rgne à terme. Pour plus de détails sur ces produits, voir les conditions à desjardins.com/EpargneInteretEleve et desjardins.com/EpargneTerme.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer